

Arrêté Générale colonial

Arrêté n° 93-414-1931 Interdiction de séjour.

n° 93-414-1931

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 5 mai 1931
Numéro JO n° 414 du 31/05/1931	Date du numéro 31 mai 1931

TEXTE INTÉGRAL

le séjour à la Côte française des Somalis et dépendances est interdit pendant trois ans, pour compter du : 28 juillet 1931, date de sa libération, au nommé Hiassen Ali ; 5 mai 1931, date de sa libération, au nommé Koda Abdi.